

N/REF : 24/01/2025 10H41 C:264462 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Vendredi 24/01/2025 a 10H41

TY VANNARAK

**11 LE CLOS DU DAIM
38950 ST MARTIN LE VINOUX**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 03 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 11 LE CLOS DU DAIM - ST MARTIN LE VINOUX
MR TY VANNARAK 06 16 71 21 95
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE - PASSAGE CAMERA
PROBLEME ODEUR 1ER ETAGE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 24/01/2025 A 16H00
DEBOUCHAGE CANALISATION WC DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR COTE PORTAIL ET
PASSAGE CAMERA
PRESENCE D UN REGARD ENTERRE A 6M50 DEPUIS LE REGARD DEVANT LE PORTAIL

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
1,00	Ff passage caméra/fumée/fluorescine seul	1	219,13	219,13

TOTAL H.T.	399,57
T.V.A. a 10,00%	39,95
TOTAL T.T.C.En EURO	439,52

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN